



LEXY

notre ville

Villes et Villages
Fleuris

Bulletin Municipal de la Commune de Lexy - Juillet 2017



**Chères Lexéennes,
Chers Lexéens,**

D'ici la fin de l'année, chiffre énorme, 2,5 millions d'euros de travaux vont encore contribuer à parfaire notre cadre de vie - celui des habitants des rues de Metz et Toul par exemple -, créer des outils nouveaux - comme la couverture d'un court de tennis extérieur -, dynamiser notre développement économique - avec l'ouverture de la toute nouvelle Rue des Petites Quémènes - et abonder de nombreuses études sur lesquelles nous travaillons pour produire également une riche année 2018.

Le centre commercial des Maragolles, pour lequel nous nous sommes battus, 8 ans durant, commencera alors à donner sa pleine mesure.

Mais d'autres investisseurs sont déjà là, aujourd'hui, investisseurs avec lesquels nous développons le meilleur des partenariats. Et avec lesquels nous allons produire, c'est sûr à cette date, des activités fort intéressantes qui généreront de la richesse fiscale tant attendue pour financer tous nos projets comme celui du cœur de ville mais aussi la construction d'une nouvelle école maternelle.

Qu'il est triste de ne pas avoir de projets ; qu'il est prometteur pour notre chère cité d'en avoir autant. N'ayez pas de soucis, ces 2,5 millions de travaux vont se faire sans augmentation des impôts. Suite à un vote du budget à l'unanimité.

Je vous souhaite, très sincèrement, de profiter à plein de cette période estivale.

Le Maire,
Gérard ALLIERI



Mairie de Lexy
2b rue de Longwy
54720 LEXY
Tél. : 03 82 23 31 09
Fax : 03 82 23 55 84
commune.de.lexy@mairielexy.fr

Ouverture au public
Lundi, mercredi, vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Mardi et jeudi de 13h30 à 17h00

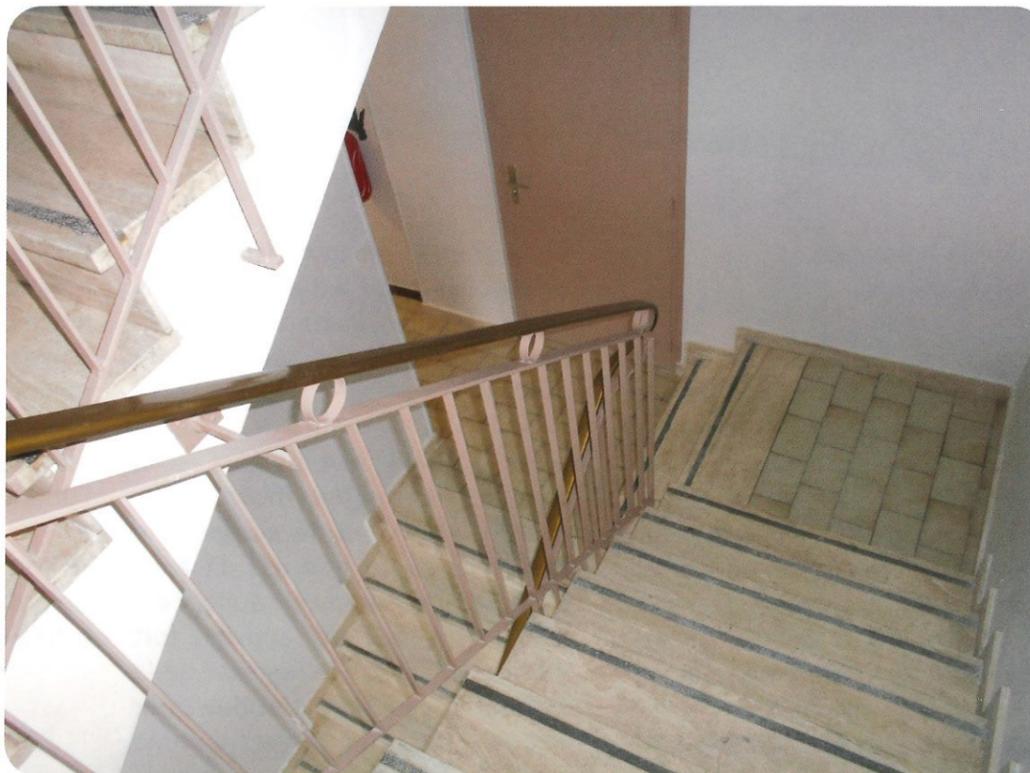
La commune de LEXY fait partie de
la Communauté de l'Agglomération
de LONGWY
(CAL)

Ville placée sous vidéo
surveillance

TRAVAUX dans nos bâtiments

Que ce soit pour accueillir dans de bonnes conditions le public qui accède à nos bâtiments ou garantir des conditions de logement correctes à l'ensemble de nos locataires, un gros programme d'entretien annuel est voté chaque année.

• Ainsi, l'entreprise ZANCHIN vient de refaire la cage d'escalier et la salle de réunion de notre centre socio-culturel pour un montant de 16 000 euros.



• Ainsi encore, 28 000 euros ont été engagés pour réaliser la conformité électrique du presbytère, travaux confiés à l'entreprise ECEM.
A la satisfaction générale des utilisateurs.



• Ainsi enfin, 30 000 euros sont engagés avec divers corps de métier pour refaire entièrement une maison située rue des Roses que nous destinons à la location.

A SAVOIR

RECOURS PRES DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

C'est du jamais vu !!

Depuis début 2016, nous en sommes à 8 recours déposés au Tribunal Administratif de NANCY par vos élus contre des délibérations votées à une large majorité par la CAL (Communauté d'Agglomération de LONGWY).

Monsieur le Président de la CAL se permet tout : insincérité budgétaire, subventions douteuses, non-transmission de délibérations aux services de l'Etat, non-respect de nombreuses procédures...

Cette situation est ubuesque. Il n'y a pas qu'à PARIS qu'il y a des affaires !!

Via notre défenseur, nous avons déjà réussi à faire retirer certaines de ces délibérations par la CAL.

Au prix de beaucoup de travail, car la suspicion est constante maintenant, et dans le seul intérêt de défendre votre intérêt.

Nous ferons un large point de « ces affaires » dans le prochain bulletin. Vous devez savoir !



La commune de Lexy s'engage dans une démarche écologique en imprimant désormais votre bulletin municipal sur un papier 100% recyclé.



URBANISME

Les 21 Communes de la CAL (Communauté d'Agglomération de LONGWY) possèdent toutes un POS (Plan d'Occupation des Sols) ou, comme à LEXY, un PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Elles ont été appelées à délibérer en début d'année sur l'instauration d'un PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Considérant que la stratégie de notre urbanisme doit rester dans les mains des élus locaux et ne pas être confiée à des politiciens d'ailleurs, nous avons délibéré contre cette proposition. Comme une large majorité de communes par ailleurs.

Au grand dam du Président de la CAL.

Exit donc pour l'heure le PLUi.

Et heureusement !!



Rue Foch

Encore quelques semaines et cette photo ne sera plus qu'une vieille image.



Arraché en 2015 pour enfouir les réseaux secs, ce trottoir va être entièrement refait entre les rues Albert Lebrun et du Square : bordures granit, changement des mâts d'éclairage, zones pavées et construction d'un muret en pierre en partie basse vont enfin qualifier ce secteur. Coût de l'opération confiée aux entreprises COLLE et ELECTROLOR : 150 000 euros

Centre de loisirs

Après les travaux d'adaptation des locaux effectués en 2016 pour recevoir très rapidement deux classes de maternelle, vos élus viennent de voter 70 000 euros pour changer toutes les fenêtres situées côté nord des deux bâtiments. Fenêtres d'une autre époque... L'entreprise Jean-Louis LUX de LEXY est chargée de la mission.



- 15 000 euros ont aussi été votés pour améliorer l'acoustique des salles d'accueil. En cours...
- Dans le cadre de la sécurisation de l'entrée du Centre, un portail va aussi être installé. Nous attendons le retour de subventions possibles.

Ecole Jean Macé

- Etalés sur 2017 et 2018, 165 000 euros vont être affectés pour relooker cette école.
- Au programme de 2017 : reprise des bétons et couverture par un toit tuilé deux pans de tout le secteur WC extérieurs.

2018 verra la mise en peinture de l'ensemble du bâtiment.
En cours d'étude : la fermeture de l'un des deux préaux.

- Une demande de subvention est en cours d'examen par les Services de l'Etat pour améliorer la sécurité de cette école.



Rues de Metz, Toul et Verdun

Nous avons inscrit, dans notre programme électoral de 2014, la réhabilitation de ces trois rues. Nous y sommes.

A hauteur déjà de 400 000 euros, nous venons d'engager la requalification des rues de Toul et de Metz.

Dans le même esprit que la belle rue des Marronniers l'année dernière : enfouissement des réseaux, bordures granit et zones pavées.

Les entreprises COLLE et ELECTROLOR sont à pied d'œuvre.



Deux belles rues en perspective !!

La société BATIGERE devant développer dès 2018, sur un vaste terrain lui appartenant et en lieu et place de garages actuels, un beau projet de logements résidentiels, nous avons décalé à l'année prochaine la rue de Verdun afin de ne pas avoir à défaire ce qui venait d'être fait.

Rue Joffre

Tout doucement, cette longue rue se transforme...

Profitant des travaux de raccordement de la zone des Quémènes (zone karting) à l'assainissement, nous allons utiliser les tranchées ouvertes pour dissimuler là aussi les réseaux secs – pour un moindre coût donc – et améliorer l'éclairage au droit de la première maison (sécurité améliorée).



CENTRE COMMERCIAL DES MARAGOLLES

Chacun d'entre vous peut mesurer, jour après jour, la transformation radicale du paysage.

Toutes les enseignes ayant hâte d'ouvrir dès après l'été pour des raisons financières bien évidentes, les entreprises mettent les bouchées doubles.

En ce qui nous concerne, tenus par des engagements que j'ai pris à PARIS à la Commission Nationale d'Aménagement Commercial, nous allons gérer l'amélioration des flux de circulation en injectant 400 000 euros pour élargir certaines bretelles de la RN 52 sur le territoire de LONGWY.

Ces travaux doivent impérativement débuter début juillet pour être terminés avant l'ouverture des commerces.

Denis PETHE, notre Responsable des Services Techniques, s'est beaucoup employé avec les administrations compétentes et notre bureau d'études pour lever une somme considérable de contraintes techniques.

Et logistiques avec les fermetures des bretelles.

Tout est mis en place pour respecter les délais en toute sécurité pour les usagers.

Ces travaux nous seront remboursés en fin d'année dans le cadre d'une convention qui nous lie avec le développeur parisien de la zone. Mais c'est bien notre petite Commune qui a la charge de les gérer.

Les autorités nous ont fait confiance !!

AFFAIRES SCOLAIRES

Heureuse nouvelle : après l'ouverture d'une classe en Maternelle l'année dernière, les enseignants de l'école primaire JEAN MACE et leurs élèves attendaient l'information avec impatience tant les classes étaient surchargées : par décision du Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale, ouverture d'une 9ème classe à la rentrée de septembre.

Effectif attendu à ce jour : 227 enfants.

Vos élus ont voté 15 000 euros au budget 2017, pour aménager la classe supplémentaire et l'équiper en matériel.

Tout sera prêt pour la rentrée !

Et 20 000 euros encore pour renouveler du matériel informatique.



Secteur des Quémènes

Comme indiqué l'année dernière, le karting est bien là et vient d'être inauguré.

Souhaitons à ses responsables toute la réussite attendue après un tel investissement.

Fidèle dans ses engagements avec d'autres investisseurs potentiels, la Commune vient encore d'abonder le budget 2017 de 235 000 euros pour construire la route de desserte qui s'appelle tout simplement « Rue des Petites Quémènes ».

Des compromis sont signés et des projets intéressants vont être lancés de part et d'autre de cette nouvelle rue.

Avec des créations d'activités, donc d'emplois, et des recettes fiscales pour notre Commune.

Et oui, l'ETAT vient encore de nous retirer 30 000 euros cette année.



Travaux encore ...

Trois gros postes, aussi budgétés, seront abordés lors d'un tout prochain bulletin.

- La couverture de l'un des deux courts de tennis extérieurs à hauteur de 270 000 euros.

Nous sommes en phase d'élaboration finale de ce projet et la commande sera sûrement passée quand vous lirez ces lignes.

- La progression des études sur la construction d'une centrale hydro-électrique sur la Chiers en lieu et place de l'ancien Moulin Clampin. Etudes à hauteur de 70 000 euros.

Nous avançons sur ce beau projet de transition énergétique.

- Et enfin la requalification totale de la rue Spicq, acte 1 de la transformation du cœur de ville.



Sur les 750 000 euros de l'opération, 210 000 seront dépensés à partir de cet automne.

Nous avons une vraie ambition pour cette rue et le parc municipal qui la borde.

Services Techniques Performants

Qualifié dans de nombreux domaines, notre personnel ne cesse de suivre des formations pour optimiser ses compétences techniques. C'est ainsi que, depuis plusieurs mois, l'entretien des mâts d'éclairage et le changement des luminaires relève, en quasi-totalité, de ses attributions et non plus d'une entreprise extérieure.

Disposant de profils électriciens, nous leur avons demandé de suivre une formation pour piloter une nacelle et travailler en hauteur.



Deux personnes ont ainsi été habilitées et montent aussi les guirlandes de Noël.

Gain annuel estimé : 8 000 euros.

*****Nous sommes la seule commune à réaliser en interne de tels travaux.**

Autre domaine de compétence : la mécano-soudure.

Notre équipe vient de réaliser entièrement un bel abri-supporters installé dans l'enceinte des terrains de football.

Gain estimé : 14 000 euros



Autre exemple encore : notre matériel roulant.

Grâce au pont acheté voici deux ans qui est installé à l'atelier municipal, nous avons les compétences pour gérer 80% de l'entretien et des réparations de nos véhicules.

Gain annuel : 6 000 euros

La liste est longue...

Nous reviendrons plus tard sur l'amélioration de la gestion de tous nos espaces verts.

Oui, notre personnel mérite les encouragements !

CROTTE DE CHIEN

La qualité du cadre de vie lexéen est largement reconnue.

Domage toutefois que les trottoirs en particulier soient de plus en plus encombrés par une multitude de crottes de chien.

Le seuil de tolérance est dépassé. Avoir un chien c'est bien, le laisser croquer c'est naturel, mais ramasser relève du simple respect citoyen. Les employés municipaux, personnes respectables, ne sont pas là pour éliminer toutes ces crottes.

Crottes que l'on retrouve dans les espaces verts du Parc Municipal mais, et c'est nouveau, même à l'arrière du Centre de Loisirs là où jouent nos enfants.

Trop, c'est trop !

La Municipalité fait ce qu'il faut en investissant progressivement des milliers d'euros pour fournir les équipements nécessaires aux propriétaires de chiens.

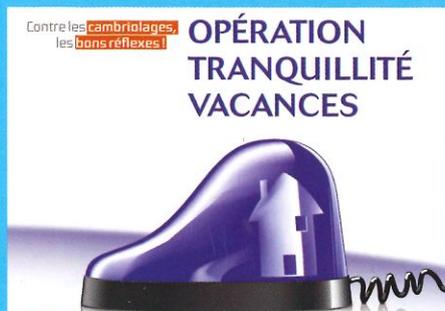
Aussi, nous ne supporterons plus longtemps cette situation et recherchons actuellement les moyens de verbaliser. Nous allons prendre un arrêté dans ce sens.

Car LEXY doit rester propre. C'est très simple avec un peu de civilité...



A SAVOIR

Opération Tranquillité Vacances



Vous vous absentez de votre domicile cet été ? Avant de partir en vacances, vous pouvez signaler votre départ à la police ou à la gendarmerie dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances.

Les services de police ou de gendarmerie peuvent surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. En cas d'anomalie (tentative d'effractions ou effractions), vous êtes prévenu (directement ou par une personne de confiance) afin de pouvoir agir au plus vite et de limiter le préjudice subi.

Pour bénéficier de ce service, vous devez passer :

- Soit par le commissariat ou par la brigade de gendarmerie la plus proche de votre domicile muni du formulaire « Opération

Tranquillité Vacances (OTV) » (complété par vos nom, adresse, période d'absence, type et (complété par vos nom, adresse, période d'absence, type et caractéristiques du domicile et personne à aviser en cas d'anomalie),

- Soit, pour Paris et la petite couronne (75, 92, 93, 94) par le service en ligne OTV via mon.service-public.fr

Dans tous les cas, pensez à faire la demande 48 heures avant votre départ au minimum et, en cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour anticipé.

Cambriolages : les recommandations du ministère de l'Intérieur

- Ne laissez pas le courrier s'accumuler dans la boîte aux lettres (les services postaux peuvent conserver ou bien renvoyer votre courrier vers votre lieu de vacances).
- Transférez votre ligne téléphonique fixe vers un autre numéro auquel une personne pourra répondre (numéro de mobile par exemple).
- Confiez à un proche le soin de passer dans votre logement pour ouvrir les volets, allumer une lampe (possibilité d'utilisation d'un programmateur pour la lumière, la télévision ou la radio).
- Avisez de votre absence vos voisins ou le gardien de votre résidence.
- N'inscrivez pas d'adresse sur le trousseau de clés et ne le laissez pas dans la boîte aux lettres.

MANIFESTATIONS 2017

JEUDI 13 JUILLET

Fête Nationale : 18 H Dépôt de gerbes au Monument aux Morts / Vin d'honneur au Foyer des Anciens

VENDREDI 26 AOUT

18 H : **Commémoration des combats** du 22 Août 1914
Dépôt de gerbes au Monument aux Morts et à l'Ossuaire

LES 8-9 ET 10 SEPTEMBRE

FETE PATRONALE

Fête foraine – Jeux de quilles – Feu d'artifice
Retraite aux flambeaux – Tournoi de pétanque
Matches de handball, football, course des cyclotouristes, vieilles voitures
Animations diverses

LES 14 ET 15 OCTOBRE

EURO-BD - 14ème édition

Salle des Sports

SAMEDI 28 OCTOBRE

HALLOWEEN au parc municipal – BOUGE AVEC TON PARC



Textes & Photos : Mairie de Lexy - Création AZCOM' 0382257440